

ACTE CONFIRMATIF DE CONSTITUTION

Société 2R – SAS au capital de 1 000 €

Entre les soussignés :

1. **Monsieur Estebán Hensley RIVIERES**, né le 12 mai 2002 à Mont-Saint-Aignan, demeurant 76 rue d'Ernenont – 76000 Rouen.
2. **Monsieur Florian Evariste RIVIÈRES**, né le 6 octobre 1972 à Montpellier, demeurant 63 avenue de la Porte des Champs – 76000 Rouen.

Les associés confirment la constitution de la société par actions simplifiée dénommée **2R**, au capital de **1 000 euros**, dont le siège social est situé **117 boulevard Barbès – 11000 Carcassonne**.

Article 1 – Objet du présent acte

Le présent acte a pour objet de confirmer formellement la constitution de la société 2R conformément aux statuts signés.

Article 2 – Confirmation de la constitution

Les associés déclarent que la société a été valablement constituée, que le capital a été intégralement souscrit et libéré, et que les actes effectués durant la période de formation sont confirmés.

Article 3 – Éléments constitutifs

Forme : SAS
Dénomination : 2R
Siège : 117 boulevard Barbès – 11000 Carcassonne
Objet : Activité de société holding et opérations connexes
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 € divisé en 100 actions de 10 € chacune
Répartition du capital :

Article 4 – Président

Les associés confirment la nomination de **Monsieur Estebán Hensley RIVIERES** en qualité de Président.

Article 5 – Formalités

Le présent acte sera annexé au dossier d'immatriculation de la société.

Article 6 – Signatures

Fait à Rouen....., le 08/12/25.....

Signatures :

Estebán Hensley RIVIERES : 
Esteban Rivieres (Dec 8, 2025 15:48:46 GMT+1)

Florian Evariste RIVIÈRES : 
Florian Rivieres (Dec 8, 2025 11:27:48 GMT+1)